

AU PROGRAMME

Le samedi des Parents :

Le relais propose une matinée de découverte du relais aux familles (sur inscription). **Le samedi 28 Janvier de 10h à 12h**. Une matinée de partage et d'échange autour des lectures et comptines.

Éveil musical :

Des séances d'éveil musical devraient être proposées une fois /mois.

Les assistantes maternelles et les enfants pourront participer sur inscription. Le planning des interventions vous sera communiqué prochainement

Reprise des ateliers de motricité dans la salle du Dojo :

Autour du mouvement, de l'exploration motrice et de l'expression corporelle, des jeux de détente et relaxation (une fois /mois).

Parlons bébé :

« Le sommeil de bébé »

Le mercredi 25 Janvier
de 10h00 à 11h30
(Dans nos locaux)

ET AUSSI !

■ Pour les assistantes maternelles, nous poursuivrons l'initiation à la pratique de l'observation lors des matinées d'accueils.

■ Pensez à nous déposer vos **souhaits de formation** (fiche de recentrement disponible au relais).

■ Afin de nous constituer un répertoire commun, **pensez à nous partager les comptines et chansons de la maison.**

PLANNING

Lundi 2 janvier
Mardi 3 janvier
Mercredi 4 janvier
Jeudi 5 janvier
Vendredi 6 janvier

Fermeture Relais
Accueil par Emmanuelle
LAEP
Accueil par Séverine
Accueil par Emmanuelle

Lundi 9 janvier
Mardi 10 janvier
Mercredi 11 janvier
Jeudi 12 janvier
Vendredi 13 janvier

Accueil par Emmanuelle
Accueil par Emmanuelle
LAEP
Accueil par Emmanuelle
Accueil par Séverine

Lundi 16 janvier
Mardi 17 janvier
Mercredi 18 janvier
Jeudi 19 janvier
Vendredi 20 janvier

Accueil par Emmanuelle // Dojo
Accueil par Séverine
LAEP
Accueil par Emmanuelle
Accueil par Emmanuelle // Dojo

Lundi 23 janvier
Mardi 24 janvier
Mercredi 25 janvier
Jeudi 26 janvier
Vendredi 27 janvier
Samedi 28 Janvier

Accueil par Séverine
Accueil par Emmanuelle
LAEP // Atelier UDAF – Parlons de bébé
Accueil par Emmanuelle
Accueil par Emmanuelle
Le Samedi des Parents

Lundi 30 janvier
Mardi 31 janvier
Mercredi 1er février
Jeudi 2 février
Vendredi 3 février

Accueil par Emmanuelle
Accueil par Emmanuelle // Dojo // Soirée
Galette
LAEP
Accueil par Séverine
Accueil par Emmanuelle

Lundi 6 février
Mardi 7 février
Mercredi 8 février
Jeudi 9 février
Vendredi 10 février

Relais ouvert / vacances scolaires / Dojo
Relais ouvert / vacances scolaires
LAEP
Relais ouvert / vacances scolaires
Relais ouvert / vacances scolaires

Lundi 13 février
Mardi 14 février
Mercredi 15 février
Jeudi 16 février
Vendredi 17 février

Fermeture Relais
Fermeture Relais
Fermeture Relais
Fermeture Relais
Fermeture Relais

Soirée
« Galette // Création »

Le mardi 31 Janvier
A destination des
assistantes maternelles

Lundi 20 février
Mardi 21 février
Mercredi 22 février
Jeudi 23 février
Vendredi 24 février

Accueil RPE
Accueil RPE
LAEP
Accueil RPE
Accueil RPE

Fabrication d'un sac à
livre pour les
professionnelles, le sac
pour favoriser les
emprunts !

Lundi 27 février
Mardi 28 février

Accueil RPE
Accueil RPE

RAMDAM

JOURNAL DU RELAIS PETITE ENFANCE Petit à PETIT

Janvier- Février
2023



EN BREF

Journée nationale des assistants maternels,
Spectacle de Noël, Arrivée de l'hiver, projets à
venir...

Toute l'équipe du relais vous souhaite une très belle année 2023 !!!
Qu'elle vous soit douce, inspirante, et riche en partage.

Nous aurons plaisir à vous accueillir dans le cadre du Relais ou du Lieu d'accueil enfant parent.

Ce début d'année sera l'occasion de poursuivre les actions en cours mais aussi de s'inscrire dans de nouveaux projets.

A très vite !!

Séverine et Emmanuelle

INFOS PRATIQUES

Relais Petite enfance « Petit à PETIT » - Emmanuelle Jutard et Séverine Leyssenne

05 45 66 29 49 / 06 16 89 05 98

ram.dignac@grandangouleme.fr

Permanences téléphoniques et accueils sur rendez-vous :

Lundi et Vendredi de 14h à 17h et le Mardi de 14h à 19h.

C'ETAIT AU PROGRAMME

Espace sensoriel blanc



Arbre de Noël
Calendrier
de l'avant



Ambiance
Snoezelen

Spéctacle « Soleil Levant »

EN CHANSON !

Trois Petits Moutons



Trois p'tits moutons qui couraient dans la neige
Tout blanc, tout blanc, le joli manège
Trois p'tits moutons qui couraient dans la neige
Y'en a un qui tombe, ça fait deux petits moutons

Deux p'tits moutons qui couraient dans la neige
Tout blanc, tout blanc, le joli manège
Deux p'tits moutons qui couraient dans la neige
Y'en a un qui tombe, ça fait un petit mouton

Un p'tit mouton qui courait dans la neige
Tout blanc, tout blanc, le joli manège
Un p'tit mouton qui courait dans la neige
Y'en a un qui tombe, ça fait plus d'petit mouton



BOITE À IDÉES

Le sable magique ou sable à modeler

Connaissez-vous le sable magique ?

Les enfants adorent !!!

C'est un sable qui se manipule très facilement, avec une texture de grains très fine et compacte au toucher.

C'est une super matière que l'on peut facilement utiliser pour mettre en place des activités sensorielles notamment avec les tout-petits. Ils pourront **effriter** le sable, le **malaxer**, créer des formes et faire des **pâtés**.

Très apprécié des enfants, le **sable magique** se trouve facilement dans le commerce. Mais au relais on préfère le fabriquer maison. D'autant plus que sa réalisation est ultra simple et uniquement composée de produits naturels que nous avons tous dans nos placards. En plus, il se conserve plusieurs mois.

Comment faire du sable magique ?

Dans un saladier, mélanger à l'aide d'une cuillère 7 portions de farine avec 1 portion d'huile d'olive. Après quelques minutes de mélange, vous devriez obtenir un aspect « sable humide » qui s'effrite très facilement mais est également très compact lorsque vous voulez le rassembler en tas.

Pour le colorer, vous pouvez râper les craies et les mélanger au sable magique.

On peut même ajouter pourquoi pas, des paillettes !



LE COIN DES BOUQUINS

Pour les adultes :



Ce guide, plébiscité depuis sa première édition en 2018, est devenu LE véritable manuel de survie pour tous les professionnels confrontés à des situations qui les dépassent parfois ou qui posent question. L'auteure s'appuie sur les neurosciences pour balayer de nombreuses idées reçues et livrer des outils précieux. Son approche empathique et bienveillante permettra au lecteur de mieux vivre cet accompagnement de tous les instants. (ces livres sont disponibles à l'emprunt



Pour les enfants :

L'hiver est là ! Avec sa longue écharpe, Léa la poule a bien chaud. L'oiseau, qui a très froid, lui demande un petit bout de son écharpe. Le lapin fait de même. Léa les accueille bien volontiers. Mais lors qu'arrive le renard, les trois animaux hésitent...

ZOOM JURIDIQUE

Dans le cadre de leur activité professionnelle, les assistantes maternelles peuvent être amenées à connaître des informations confidentielles concernant L' enfant et, sa famille. **Sont-elles alors tenues au secret ou à la discrétion professionnel ?** Peuvent-elles, partager avec d'autres professionnels les informations en leur possession ?

Les assistantes maternelles employés par des particuliers employeurs ne sont pas soumises au secret professionnel, mais à la **discrétion professionnelle**.

La **capacité à observer une discrétion professionnelle est indiquée en annexe 4-8 du Code de l'action sociale et des familles**.

En tant que Professionnelle de la Petite Enfance, l'Assistante maternelle doit respecter quatre notions juridiques essentielles:

- la **discrétion professionnelle** : annexe 4-8 du Code de l'action sociale et des familles . L 'AM ne doit pas révéler des informations de vie privée des employeurs

- l'**obligation de loyauté dans la relation de travail** : article 1134 du Code civil Née du contrat de travail, les 2 partis doivent respecter un principe de loyauté contractuel

- le **respect de la vie privée** : article 9 du Code civil Il s'agit d'une limite à la liberté d'expression afin de respecter la vie privée d'autrui

- l'**atteinte à l'intimité** : article 226-1 du Code pénal L'utilisation de paroles ou images, portant atteinte à l'intimité d'autrui et/ou sans autorisation écrite, peut être sanctionné pénalement.

Concrètement, cela signifie que le contrat qui vous lie à votre employeur vous oblige à un devoir de réserve dans vos relations avec des tiers.

- Dans le cadre du RPE ou de la PMI, (lieux institutionnels neutres), vous pouvez vous confier à l'animatrice ou la puéricultrice qui sont soumises à ces mêmes obligations.
- Dans vos échanges avec vos collègues Assmat, il faut rester vigilante et vous astreindre à évoquer les situations en préservant l'anonymat de la famille .
- Dans vos échanges avec des tiers non professionnels, vous ne devez pas révéler les informations privées, dont vous avez eu connaissance à l'occasion de l'exercice de votre activité.
- Si vous échangez sur des réseaux sociaux type Facebook tenez toujours des propos pondérés, gardez une distance professionnelle et préservez l'anonymat des familles.

Si, vous prenez des photos des enfants, attention à ne pas les communiquer aux autres assistantes maternelles ou parents sans l'accord de tous les parents concernés.

Seule une information préoccupante ou une suspicion de maltraitance à enfant fait l'objet d'une obligation de parler, une obligation de signalement auprès des services sociaux.

CÔTÉ PRO

La journée Nationale des Assistants Maternels



Le 19 novembre, vous avez été 80 à vous passionner pour les mots d'Anne Marie Fontaine. Une conférence sur « l'observation projet », pour vous donner des pistes pour les situations rencontrées à la maison. Le travail va se poursuivre dans les mois à venir dans les Relais !

ON PARLE BÉBÉS ?

L'observation par Anne Marie Fontaine

Anne Marie Fontaine nous rappelle que nous possédons deux types d'attention :

- L'**attention vigilance** qui nous permet de capter beaucoup d'informations en même temps. C'est une sorte de radar qui a pour but de repérer ce qui est inhabituel.

- L'**attention focalisée** qui nous permet de nous centrer sur une situation ou une tâche particulière. Le radar se transforme en une caméra intérieure qui fait un « zoom ».

C'est cette attention qui est à la base de la démarche d'observation professionnelle. Regarder et écouter deviennent l'action principale : on se « pose » !

On ne peut donc pas observer tout le temps !

Qu'est ce que l'observation projet ?

C'est une démarche d'observation professionnelle volontaire pensée d'avance et organisée.

Elle se fait sur une période très limitée pour répondre à une question précise. Il faut :

- se donner un objectif précis en se posant une question claire

- préparer son observation : préparer une feuille d'observation

- programmer les moments d'observation

- analyser l'observation et répondre aux questions de départ

On formule une question d'adulte :

« Comment faire pour... ? ».

On transforme en question d'observation :

« Que font les enfants dans cette situation ciblée ? »

On complète avec des sous-questions :

« Quand ? Quoi ? Comment ? Avec qui ? »

Par exemple : « j'accueille un nouveau bébé, il pleure tout le temps, je ne sais pas si je vais pouvoir continuer à l'accueillir »

Question d'adulte : « comment faire pour qu'il pleure moins... pour qu'il soit plus calme ? »

Question d'observation : « que se passe t-il concrètement pour l'enfant ? »

- combien de fois pleure t-il dans la journée ?

- qu'est ce qui déclenche les pleurs ?

- qu'est ce qui les apaise ?

Les résultats de cette observation vont nous permettre de prendre du recul, d'être moins dans l'émotion, de relativiser en voyant aussi les bons moments...